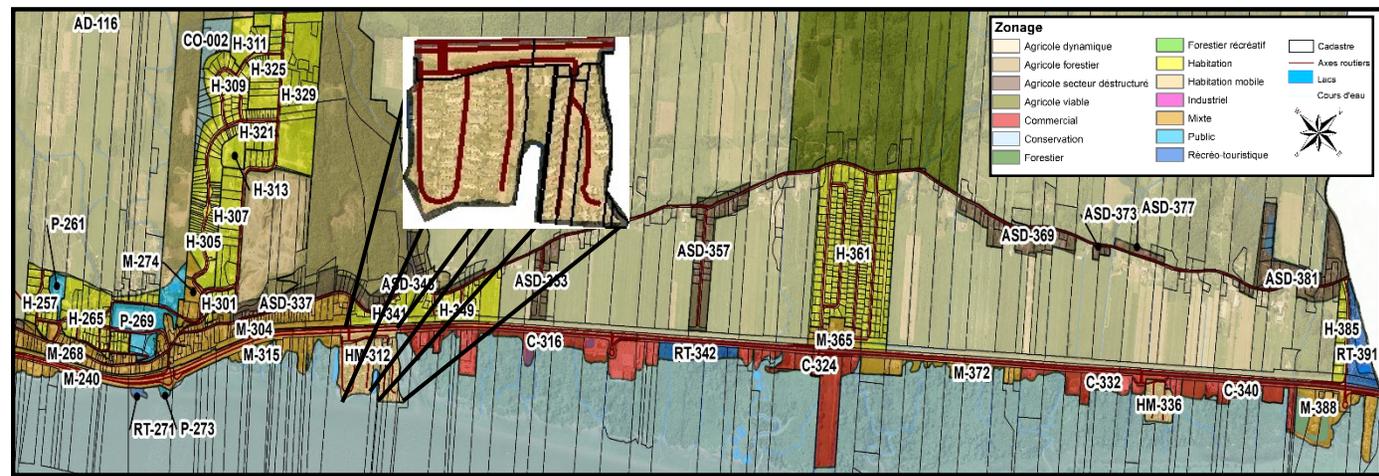


# Zone HM-312

La zone HM-312 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type HM (habitation mobile), elle comprend principalement des maisons mobiles.

Elle comprend les parcs de maison mobile de la rue Bouchard, ainsi que des rues Carole, Charlotte et Davey.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	9*
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	6**
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2**
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	6**
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	8**
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA
Disposition particulière: Aucun accès direct au boulevard Sainte-Anne n'est autorisé.	
*La hauteur maximale d'une maison mobile est de 5 mètres.	
**ces normes ne sont pas applicables aux maisons mobiles.	

CLASSES D'USAGES		HM-312
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-3 Bifamiliale isolée	●
	H-6 Maison mobile	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
	RÉCRÉATION	
	R-1 Récréation extensive	●